vons cependant ajouter que l'auditoire a chaleureusement applaudi, à juste titre d'ailleurs, l'excellent orchestre dirigé par M. Albert Masurel.

La *Marseillaise* et le *Chant du Départ*, chantés par M. Minssart, de cette voix vibrante qu'on lui connaît, a excité un véritable enthousiasme.

La partie joyeuse de la soirée a été la conférence de notre sympathique *Brouilleux*, sur la Bataille de Tourcoing. M. Jules Watteeuw a une façon très originale et tout à fait humoristique de rapporter les combinaisons stratégiques conçues par les coalisés en vue d'écraser notre armée et la manière dont nos braves généraux Souham, Moreau et Vandamme ont su les déjouer.

Notre spirituel confrère se présente sur la scène vêtu du costume de chef des filres qu'il portait au cortège, en poussant une immense brouette qu'il renverse pour s'en servir en guise de tribune. Il place à ses côtés trois mannequins qui représentent les Autrichiens, les Anglais et les Prussiens et dans le feu de la variation il les renverse successivement d'un coup de poing ou d'un coup de pied. C'est ainsi qu'il joint la démonstration au récit.

Toute cette conférence d'un nouveau genre, il l'a débitée avec cet entrain et ce brio qui donnent tant de saveur à ses inoubliables pasquilles.

Son succès a été très grand, lundi soir: l'assistance l'a acclamé et l'a rappelé à plusieurs reprises, mais M. Watteeuw, harassé de fatigue — on sait qu'il a pris une part très active à toutes les fêtes — n'a pas pu se rendre à l'invitation.

Chez M. le Maire de Tourcoing

Pendant la soirée, plusieurs groupes de soldats de 1794, ont été manifester devant la demeure de M. Hassebroucq, aux cris de : « Vive le Maire ! » De nombreux vivats ont été chantés au premier magistrat de la ville.

Le ballet patriotique

Bien que l'entrée en fut libre, il y a eu relativement peu de monde au camp pour assister au Ballet patriotique, la pluie tombant, sans discontinuer, fine et serrée. La nécessité dans laquelle on était d'ouvrir les parapluies, à d'ailleurs contribué pour beaucoup à la désertion du *camp* car, à part les personnes placées aux premiers rangs, il n'était plus permis au reste de la foule, de jouir du coup d'œil charmant pour lequel on avait bravé le mauvais temps.

Du reste, la première scène du ballet a été seule représentée, et terminée aux accents du *Chant du Départ* et de la *Marseillaise*. Peu de personnes ont assisté au couvre-feu.

A signaler les chants de : « Vivent les Tourquennois, ma mère ! » qui ont constamment retenti, au camp et dans les rues. Quelques enrouements ont cru devoir leur opposer celui de : « Vive la société, ma mère ! » mais sans obtenir le moindre succès, est il besoin de le constater.

Les funérailles de M. Bernard-Cuvelier. — Mardi matin ont eu lieu les funérailles de M. Louis Bernard-Cuvelier, qui avait rempli à Tourcoing plusieurs fonctions très en vue.

Pendant 35 ans il a fait partie du Conseil des prud'hommes qu'il a présidé durant près d'un quart de siècle. M. Bernard-Cuvelier a siégé également à la Chambre de commerce et au Conseil municipal. Il était aussi censeur de la Banque de France.

Il a été enfin longtemps commandant du bataillon des sapeurs-pompiers qu'il avait réorganisé. Partout où il a passé, il avait rendu de grands services. Aussi c'est une assistance des plus nombreuse et des plus sympathique qui se pressait en l'église Notre-Dame pour assister à la cérémonie funèbre.

Le bataillon des sapeurs-pompiers faisait escorte, avec son drapeau, aux dépouilles mortelles de son ancien commandant.

L'administration de la Banque de France avait envoyé une splendide couronne qui été portée par deux garçons de recette devant le cercueil.

Les coins du poêle étaient tenus par M. le commandant Masquilier, par M. Eugène Jourdain, président de la Chambre de commerce, par M. Lemaire-Caullier, président du conseil des prudhommes, par MM. François Masurel père et Galpin, administrateurs de la Banque, par M. Emile Barrois, conseiller général, et par un Frère de la Doctrine chrétienne représentant l'œuvre des Ecoles libres.

Les membres de la Chambre de Commerce et du Conseil des Prud'hommes suivaient immédiatement le cercueil.

C'est M. Bernard-Flipo, juge au Tribunal de commerce, fils du défunt, qui conduisait le deuil.

Au cimetière deux discours ont été prononcés sur la tombe par M. le commandant Masquilier et par M. Eugène Jourdain.

Messe de prémices. — Lundi à dix heures, M. l'abbé Louis Glorieux, récemment ordonné prêtre, a célébré, en l'église Saint-Christophe, sa messe de prémices. Il était assisté de M. le chanoine Leblanc, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur. MM. les abbés Lecomte et Vanneufville, deux autres nouveaux prêtres servaient de diacre et de sous diacre.

C'est M. l'abbé Bonnet qui a prononcé le sermon de circonstance.

Nos artistes au salon des Champs-Elysées. — Nous apprenons avec plaisir que M. Alfred Desplanques a vendu le tableau *Une Bonne tasse* qu'il avait envoyé au Salon. Le sujet, bien local, est une bonne vieille dégustant amoureusement sa bonne tasse de café, avec l'accompagnement obligatoire du petit verre de consolation.

L'incendie de la rue du Haze. — M. Lenoble, commissaire du 2e arrondissement, a commencé son enquête; la cause de l'incendie de la filature de M. Leman-Phalempin, qui aurait gagné les constructions voisines et pris les plus grandes proportions, n'est pas encore connue. On avait dit que la servante avait oublié d'éteindre une bougie qu'elle avait portée dans sa chambre, attenante au magasin incendié, mais cette fille soutient énergiquement qu'elle n'a pas allumé de lumière avant de sortir et qu'elle a même soupé alors qu'il ne faisait pas encore tout à fait nuit.

Les pertes consistant en bâtiments, mobilier et marchandises sont évaluées à 42.000 francs. Il y a assurance à trois compagnies pour 39.000 francs seulement.

Mort subite. — Lundi à 5 heures de l'après midi, M. Henri Pecqueur, âgé de 47 ans, demeurant rue Motte, n° 54 bis, prenait un verre de bière à l'estaminet de la Brasserie, même rue, n° 46, tenu par M. Scalbert. Il causait gaiement avec le cabaretier, quand tout à coup on le vit porter les mains à son cou, comme pour déboutonner le col de sa chemise. Il ne respirait plus qu'avec une extrême difficulté; et bientôt il s'affaissa. On courut chercher le docteur Cuisset, qui demeure dans le voisinage. Il prescrivit une potion que le malade ne put avaler. Quelques minutes plus tard, il rendait le dernier soupir; il avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

M. Pecqueur vivait seul; on ne lui connait que des parents éloignés qui habitent Roubaix.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa soixante-quatorzième année, de dame Juliette Delattre, veuve de M. Louis Lambin, demeurant rue de Tournai, à Tourcoing. Ses funérailles auront lieu le jeudi 24 courant, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Christophe.

Une chute de cheval. — Lundi vers deux heures 1/2, pendant la formation du cortège rue Sébastopol, le cheval d'un artilleur, Alphonse Delescluse, âgé de 37 ans, s'abattait tout à coup sur son cavalier. Ses camarades le dégagèrent aussitôt. Il se plaignait de vives douleurs dans la région du bas-ventre, et ne pouvait que difficilement se tenir. Il fut amené en voiture de place au bureau de police, où le docteur Devyn fut appelé à le visiter : il n'eut heureusement à constater que des contusions ne présentant aucun caractère de gravité.

Le blessé, qui pourra reprendre son travail après quelques jours de repos, a été reconduit à son domicile, rue du Cœur-Joyeux, dans la même voiture.

Ronco. — *Un Incendie.* — Un incendie a éclaté, dimanche soir, vers neuf heures et demie, dans la ferme occupée par un ancien meunier, Ferdinand Seynaeve, et située entre le hameau du Pied-de-Bœuf et celui du Blanc-Four.

L'alarme fut donnée presque aussitôt et les pompiers du Blanc-Four renforcés peu après de ceux de Ronco attaquèrent vigoureusement le fléau qui ne tarda pas à être circonscrit. On en ignore les causes.

Une grange et un hangar où se trouvaient une certaine quantité de paille, deux chariots et divers instruments aratoires ont été la proie des flammes. Les pertes qu'on évalue à 3500 francs sont couvertes par une assurance à la Cie l'*Phénix*.

LA BATAILLE DE TOURCOING
DU 18 MAI 1794

Conférence prononcée à la Société de Géographie de Tourcoing, le 18 mai 1894, par M. A. Merchier, professeur d'histoire au Lycée de Lille, chargé des cours préparatoires à Saint-Cyr. Une jolie brochure avec cartes. Prix : **Un franc.** En vente aux bureaux du journal, à Roubaix et à Tourcoing. Cette brochure est en vente également chez tous les libraires et au débit de tabacs de la Grande-Place, à Tourcoing.

LILLE

L'affaire de l'imprimerie Danel. — La chambre syndicale des typographes de Lille a adressé à M. le préfet du Nord une pétition pour lui demander de retirer à M. Danel tous les travaux qu'il exécute pour le compte de la préfecture.

M. le préfet a répondu que cela regardait le Conseil général et qu'il se mettait à leur disposition pour appuyer la pétition.

L'exposition canine de Lille. — On nous prie de rappeler que la clôture des inscriptions pour l'exposition canine de Lille aura lieu irrévocablement le Dimanche 27 Mai.

Les amateurs de Roubaix et des environs qui ont l'intention d'exposer peuvent se procurer le règlement de l'exposition et des bulletins d'inscription chez M. Edouard Roussel, 139, rue des Arts, à Roubaix.

Concerts et Spectacles

Hippodrome Roubaisien
GRAND THÉATRE

DIMANCHE 17 JUIN, à huit heures un quart

DUPUIS
et la Troupe des VARIÉTÉS, de Paris
DANS LES
TRENTE MILLIONS DE GLADIATOR
DE LABICHE

Location ouverte chez M. Jubé-Hertog.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du 21 mai 1894.* — LA FRAUDE. — Hippolyte Dubuquoimbier, 17 ans, demeurant à Tourcoing, doit payer 500 fr d'amende; Julienne Cloedt, 27 ans, ménagère à Roubaix, deux mois, même amende; Léopold Bienaimé, 35 ans, vannier de Belgique, arrêté au bureau du Touquet pour importation de 700 grammes de tabac, trois jours, 500 fr d'amende.

PENDANT LE SOMMEIL. — Adolphe Derynck, tisserand à *Neuville, reposait paisiblement du sommeil du juste* dans le jardin d'un cabaret, rue de la Latte, à Roubaix, quand un camarade, Adolphe Perrenne, habitant Tourcoing, lui en hameau de la Vignette, profita de la solitude pour enlever au dormeur sa montre et une somme de 2 fr. 50. Perrenne ne tarda pas à être arrêté et traduit pour vol : il est condamné à deux mois d'emprisonnement.

UNE HISTOIRE DE CHAPEAUX. — Mlle Morel, modiste à Lille avait constaté la disparition de son magasin d'un chapeau de dame qu'elle supposa avoir été enlevé la veille par une personne d'une trentaine d'années, venue chez elle, accompagnée d'un militaire.

Elle fit une plainte, et d'après l'enquête, le chapeau en question fut retrouvé chez une autre modiste, Mme Lestienne, qui dit l'avoir achetée d'une jeune femme appelée Julia Castelain, habitant alors rue Saint-André, à Lille, mais momentanément ; elle avait, en effet, toujours son domicile à Roubaix, ou, du moins, n'avait point donné son adresse en quittant cette dernière ville, et elle ne devait, paraît-il, rester à Lille que pendant la période de service militaire de son ami.

Interrogée, Julia Castelain nia avoir vendu à Mme Lestienne le chapeau : elle prétendit que si elle avait fait une affaire avec Mme Lestienne, c'était à propos d'un chapeau tout autre.

Toutefois Mme Lestienne maintint énergiquement sa première déposition.

Quant à Mlle Morel, elle reconnut parfaitement son bien, tout en ne put préciser si la dame au militaire était bien la prévenue.

Sur les entrefaites Mlle Julie Vergote qui demeure à Roubaix avait raconté avoir remis à Julie Castelain deux chapeaux à modiser et n'avoir plus eu de nouvelles de la modiste : il y avait, d'après elle, intention de ne plus rendre les chapeaux, c'était donc un abus de confiance.

Après les déclarations des divers témoins, que combat la prévenue par de formelles dénégations, Julia Castelain est jugée coupable et condamnée à trois mois de prison.

L'AFFAIRE HÉLYNCK-DESCHAMPS. — C'est mercredi 23 mai que revient cette affaire. Nous avons dit que Me Dubron, du barreau de Douai, présenterait la défense de M. Henri Deschamps. M. Hélynck a choisi Me Werquin pour avocat. Les débats promettent d'être très intéressants.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 21 mai

Présidence de M. le conseiller BOSQUET

Ministère public : M. l'avocat-général de SAVIGNON

1re affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Henri Guidez, âgé de 48 ans, est un tisseur d'Avesnes-les-Aubert. Il est condamné à un an de prison. — Défenseur, Me Joire.

2e affaire. — **Coups ayant entraîné la perte d'un œil, à Dunkerque**

Le 16 février, vers 9 heures du soir, à la sortie d'un cabaret, au marché aux poissons, à Dunkerque, Jean Borrey, âgé de 30 ans, scieur de long en cette ville, renversa d'un violent coup de poing Albert Lefebvre avec qui il venait de passer la soirée. Il lui reprochait de ne pas avoir acquitté les consommations dues à la cabaretière.

S'acharnant *sur lui, il l'aurait frappé à la figure, à* coups de pied et de poing, jusqu'à l'intervention de tiers. Lefebvre a perdu l'œil droit. L'accusé a reconnu lui avoir porté un coup de poing sur l'œil.

Borrey est condamné à quatre ans de prison. Défenseur : Me Baillieul.

Audience du mardi 22 mai

Présidence de M. le conseiller Bosquet

Ministère public : M. Schuller, substitut du procureur général

1re affaire. — **Vol à Anzin**

Le 3 février dernier, vers 7 heures 1/2 du soir, Albert Manouvriez, âgé de 26 ans, forgeron à Valenciennes, se rendit à Anzin, à la fabrique de chaînes de M. Tarbot qui l'avait précédemment employé.

Après avoir franchi une haie et escaladé un mur d'enceinte, il prit une échelle dans la cour, l'appliqua contre une fenêtre dont il brisa un carreau et fit jouer la targette. Ayant ainsi accès dans un magasin, il pénétra de cette pièce dans le bureau des comptables, en cassant la vitre d'une cloison et en passant le bras pour ouvrir la porte contiguë. Il fit sauter la serrure du caissier, mais ne découvrit pas, malgré ses recherches, 200 fr. déposés dans une boîte.

Il voulut ensuite entrer dans le cabinet du directeur. Il fractura la serrure de la porte de communication, mais ne sut vaincre la résistance d'une fermeture intérieure. Il attaqua alors la muraille. Avec une serpe et un tisonnier trouvés sur les lieux, et fit un trou assez grand pour lui livrer passage.

Armé d'un marteau et d'une barre de fer qu'il s'était procurés dans l'atelier des frappeurs, il parvint à faire dans le coffre-fort une ouverture suffisante pour lui permettre d'y glisser la main. Il put ainsi soustraire 1673 fr. tant en billets de banque qu'en pièces d'or et d'argent.

Afin de se prémunir en cas de surprise, il avait pris la précaution de charger à balle une carabine qu'il avait trouvée dans le cabinet du directeur et qu'il l'abandonna, au moment de sa fuite, qu'en franchissant le mur de l'usine.

Les dépenses excessives, faites par lui le lendemain, éveillèrent les soupçons. La découverte chez lui d'une partie de l'argent soustrait et d'objets récemment achetés avec le produit du vol, motivèrent son arrestation et déterminèrent ses aveux.

Manouvriez est condamné à sept ans de réclusion. — Défenseur, Me Devise.

2e affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Auguste Loite, journalier à Hautmont, est âgé de 59 ans.

Loite est condamné à quatre ans de prison. — Défenseur, Me Ador.

3e affaire. — **Meurtre à Neuville-les-Saleseches**

Le 11 février, vers 5 heures du soir, Achille Alhant, âgé de 40 ans, *sabotier en cette* commune, rentra ivre chez lui. Il se plaignit à sa belle-mère Ursule Legrand, disant qu'on n'avait pas préparé son repas.

Celle-ci lui reprocha son attitude, car il menaçait de frapper ses enfants, criait et renversait les meubles. Alors il s'approcha d'elle, un couteau à la main.

La femme Legrand lui demanda pardon ; mais, en proie à la colère, il la saisit, lui releva brutalement les jupons et lui porta au ventre, de bas en haut, un coup violent de l'arme qu'il tenait de la main droite.

La blessure avait dix centimètres sur six. Par la plaie béante, les intestins s'échappaient. La victime les retint avec la main, s'enfuit et se réfugia chez un voisin où Alhant vint la rechercher pour la ramener chez elle. Le lendemain, elle succombait.

L'un des enfants, présent à la scène, en a raconté les détails. L'accusé avoua, mais en soutenant qu'il n'avait pas eu l'intention de tuer.

NORD

Incendie d'une ferme à Raimbaucourt. — Dimanche, vers 11 heures du soir, un incendie a éclaté dans la ferme de M. J.-B. Duhem. Tout le matériel et les bâtiments ont été la proie des flammes. Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs. Il y a assurance. Ce sinistre est attribué à la malveillance.

Tentative de déraillement à Bertincourt. — La gendarmerie de Bertincourt a ouvert une enquête sur une tentative de déraillement commise samedi vers 10 h. 1/2 du matin sur la ligne de Bertincourt.

Une pierre avait été posée entre les rails d'une aiguille située à environ 600 mètres de la gare de Bertincourt.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du lundi 21 mai.* — Henri Codron, rue des Sept Ponts 47. — Maurice Dheygere, rue de l'Industrie 58. — Emile Wullems, rue de Flandre 153. — Clémentine Cours, rue Thelen. — Adolphe Lefebvre, rue d'Arcole cour Joye 19. — Joséphine Dujardin, rue Jean Baert, cour Dumery 8. — Emilienne Lepers, rue de Leuze 154. — Julie Didierk, rue de Dennin 418. — Germaine Tiberghien, boulevard de Strasbourg cour Candelier 8. — Marcelle Despres, boulevard d'Halluin 18. — Marie Thémont, rue de Pile maison Duhamel. — Vital Debove, rue des Longues-Haies cour Gros 24. — Léopold Pieters, rue de Tourcoing cour Jorville 10. — Marie Franchemme, rue du Jeu-d'Arbalète, impasse Turpin. — François-Bellaye, rue Vauchanson cour Pronvost 1. — *Mariages.* — Arthur Morel, domestique 22 ans, rue du Fontenoy 40 et Léontine Houzel, servante 23 ans, Roubaix. — Achille Fievet, rattacher 23 ans, rue Pierre-Motte 35 et Emma Bessegre, modiste 21 ans, rue Pierre Motte 19. — Jean Nicaise, fileur 35 ans, rue du Collège 107 et Jeanne Sicen, peigneuse 44 ans, rue de la Banque cour Bataille 4. — Edmond Bauwens, domestique 25 ans, rue de Mouveaux, cour Sion 7 et Marie De Roo, ménagère 37 ans, rue de Mouveaux. — Polidor Delporte, cordonnier, 43 ans, rue Daubenton, 73 et Octavie Baert, ménagère 40 ans, rue Daubenton 73. — Juste Gauthier, tisserand 36 ans, rue du Fresnoy 47 et Joséphine Gueguen, ménagère 33 ans, rue du Fresnoy 47. — Joseph Albrecht, magasinier 34 ans, rue des Longues-Haies cour Debaisieux et Elise Van Riet, tisserande 22 ans, rue Magenta 13. — *Déclarations de décès.* — Eugène Petroons, 4 mois *rue* Jacquard cour Masurel 43. — Pierre Verseldre, 16 *mois, rue* de Jemmapes cour Ricard 8. — Philomène Leroque, 50 ans, rue Rossini 2. — Martial Duquenne, 67 ans, rue de la Longue Chemise 43. — Louis Dubois, 70 ans, rue de l'Epeule 125. — Edouard Verpoort, 56 ans, rue du Fontenoy 67. — Célina Rohart, 66 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes 4. — Malvina Plouvier, 27 ans, Hôtel-Dieu. — François Donnez, 35 ans, rue Pierre de Roubaix. — Marie Duhamel, 41 ans, rue de Mons 40.

TOURCOING. — *Déclaration de naissance du 20 au 17 mai.* — Heleour Henri, le Vauxhage. — *Publication de mariage.* — Delannoy Alphonse, 29 ans, garçon brasseur et Ekman Marie, 28 ans, tisserande. — *Déclarations de décès.* — Delrue, mort-né, le Village. — Deroubaix Sidonie, 74 ans, le Château de Wasme.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille THÉRIN-ROHART, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Célina ROHART, servante chez M. Achille Castel, décédée à Roubaix, le 20 mai 1895, dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 23 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 22, à 6 heures 1/2. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Achille Castel, rue de la Fosse-aux-Chênes, 4.

Les amis et connaissances de la famille LAMBIN DELATTRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Juliette-Adèle-Joseph DELATTRE, veuve de M. Louis LAMBIN, décédée à Tourcoing, le 21 mai 1895, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de *bien vouloir assister à la Messe du Convoi qui sera célébrée* le mercredi 23 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 5 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 24 du mois, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Fournai, 141.

BELGIQUE

L'attentat de Liége. — Le juge a recueilli hier une déposition très importante : un témoin est venu lui affirmer que Stroenberg était parti de Liége pour Paris le jour de l'attentat du restaurant Foyot; deux autres témoins ont confirmé cette déposition.

On croit que Stroenberg s'est réfugié à Stuttgard; des agents sont partis pour cette ville.

Il est établi que Stroenberg n'est pas russe, mais allemand. Il a appartenu à la légion étrangère en Algérie pendant 10 mois, il a déserté au moment où il allait être envoyé au Dahomey.

Pendant qu'il était à la légion étrangère, il recevait des sommes considérables d'Allemagne et de Russie.

Terrible incendie. — Deux personnes brûlées vives, plusieurs blessés. — La commune de Berthembosch (Brabant), vient d'être le théâtre d'un effroyable sinistre. Quelques jeunes gens avaient passé la soirée dans un estaminet du village, lorsqu'ils aperçurent des flammes s'élever au-dessus des habitations des veuves Silver et Stroobants, situées sur la Vieille-Chaussée. Ils crièrent : Au feu ! au feu ! On organisa activement les secours, mais déjà les flammes avaient accompli leur œuvre de destruction, les deux maisons formaient un vaste brasier.

Mais ce qui ajouta encore à l'horreur du spectacle, ce fut le cri d'alarme poussé par un voisin qui avertit les sauveteurs de la présence de deux familles au milieu des flammes: En effet, deux hommes, trois femmes et plusieurs *enfants dormaient profondément au-dessous de* cette fournaise.

Le danger était imminent, déjà les solives du plancher craquaient sous l'action du feu. La fille Stroobants, qui dormait avec l'enfant d'une de ses sœurs, une petite âgée de 4 ans, nommée Louise, voulut fuir, mais dans sa précipitation elle trébucha, et la malheureuse avec son précieux fardeau fut ensevelie sous l'escalier qui venait de s'écrouler avec fracas. Félix Stroobants, son frère, se précipita dans le brasier et parvint à retirer sa sœur, qui était évanouie et déjà couverte de brûlures. La petite resta dans les flammes.

Le père Stroobants a reçu également des brûlures, mais son état est satisfaisant.

Quant à la famille Silver, composée de la mère, de sa belle-fille et de plusieurs enfants, ils en ont été quittes pour la peur. Les deux bâtiments, ainsi que leur contenu, ont été entièrement détruits. Le cadavre de la petite Louise a été retrouvé entièrement carbonisé.

Caroline Stroobants est décédée la nuit suivante à l'hôpital après avoir enduré d'horribles souffrances. L'état de son frère qui s'était précipité à son secours et avait reçu des brûlures, est grave.

Le mariage de la princesse Joséphine. — Il n'est question, à Bruxelles, que de la célébration du mariage de la princesse Joséphine avec le prince de Hohenzollern.

Hier, les dames de l'aristocratie ont offert à la jeune fiancée son voile de mariée, le volant de sa robe et un éventail.

Le comité organisateur est composé de Mmes la comtesse de Mérode, comtesse John d'Outremont, comtesse d'Ursel, princesse de Caraman et Mme Beernaert.

Mme la comtesse de Mérode femme du ministre des affaires étrangères a remis à Son Altesse Royale le voile, le volant et l'éventail.

Le voile que portera la jeune fiancée à la cérémonie du mariage est un chef-d'œuvre de l'industrie belge. Il est tout en points de Bruxelles ; c'est un travail à l'aiguille d'une remarquable finesse. Le motif du dessin est une guirlande de fleurs. Le volant destiné à la robe est également en points de Bruxelles ; le dessin est le même que celui du voile.

Quant à l'éventail, il est une œuvre artistique du meilleur goût, dû au célèbre peintre Lassiers, qui a reproduit sur vélin trois vues de la capitale : la place Royale, que, de ses appartements, la princesse Joséphine admire chaque jour ; la place Sainte-Gudule, avec l'antique cathédrale et, enfin, l'hôtel-de-ville.

Cet éventail est de grandeur ordinaire; les vues sont encadrées dans des médaillons reliés, les uns aux autres, par des ornements Louis XV. Il est monté sur nacre incrusté d'or, avec les chiffres de la princesse Joséphine, ainsi que les armoiries de la maison de Hohenzollern et de la maison royale de Belgique.

Cette manifestation des dames de l'aristocratie belge a vivement ému la princesse, qui a prié Mme la comtesse de Mérode d'être son interprète auprès des autres membres du comité d'organisation. LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Flandre ont joint leurs remerciements à ceux de la jeune fiancée.

Anvers. — *Le tribunal va avoir à se prononcer sur un fait assez curieux.*

Dans une maison de la place de Meir se trouvent les bureaux du président de la colonie allemande et un restaurant tenu par un français, qui, en l'honneur de l'Exposition, arbora un immense drapeau tricolore.

Fureur du Teuton à la vue du drapeau ennemi, sans perdre un instant, il met en mouvement experts et huissiers et envoie au restaurateur sommation d'enlever le drapeau.

Notre compatriote refuse net, parce qu'ayant loué avec son restaurant une mansarde la maison, il a le libre disposition du toit et peut y planter le pavillon français, et fort de son droit, il attend sans inquiétude la décision des magistrats anversois.

Wasmes. — *Attentat sacrilège.* — Pendant la grande procession de Wasmes, un inconnu a tiré un coup de revolver sur le Christ de la chapelle Parent et l'a labouré de projectiles. Dans toute la région, l'émotion est grande.

Mouscron. — *Un vol de chaussures.* — Pendant la nuit de dimanche à lundi, un vol qui dénote chez les auteurs une rare audace, a été commis chez un marchand de chaussures, Achille Dujardin, au hameau de la Marlière.

C'est en soulevant les volets à l'aide d'un instrument en fer puis en passant trois carreaux que les malfaiteurs ont réussi à pénétrer dans la maison, ils ont fait main basse sur un lot de dix-huit paires de chaussures. Valeur cent cinquante francs. Auteurs inconnus.

Une agression nocturne. — Dans la nuit de dimanche à lundi, trois habitants du « Haut-Judas, » Achille Lestienne, Henri Vandekerkhove et Jules Bécher, regagnaient leur domicile quand, arrivés en face de l'estaminet « A l'Etoile, » ils firent la rencontre de deux individus qui les accostèrent grossièrement. Une discussion s'en suivit au cours de laquelle Lestienne reçut de l'un d'eux, Jean-Baptiste Larose, un coup de casse-tête sur le nez. Il en résulta une blessure profonde.

Les trois premiers prirent alors la fuite. Les agresseurs, Carlos Barbe, ouvrier de fabrique et Jean Baptiste Larose, sabotier, tous deux demeurant au Haut-Judas, ont été l'objet d'un procès-verbal.

— Deux evirads conduits à la frontière. — Lundi vers 2 heures de l'après-midi les gendarmes de Tourcoing ont remis entre les mains des gendarmes Dufloed et Chevy de Wasquehal, deux extraits de patronaille belge.

Ce sont : Victor Dewulf, âgé de 23 ans, garçon pâlissier, né à Velaine, demeurant à Lille, rue de Tournai et Léon Verriest, âgé de 20 ans, sabotier, né à Velaines et demeurant à Flers-lez-Lille.

Tous deux sont poursuivis par le Parquet de Tournai, pour avoir, à Velaines, dans la nuit du 25 au 26 février dernier, volé un cheval à l'aide d'effraction et d'escalade chez Mme veuve François Starbau.

Dewulf et Verriest ont été écroués provisoirement à la prison de Courtrai.

Meaux. — *Guides des métiers et négoces.* — Dimanche après-midi a eu lieu, dans la grande salle des patronages, rue de l'Eglise, une réunion générale d'ouvriers et de bourgeois, au cours de laquelle il a été décidé de créer une *Guide des métiers et négoces*, à l'instar des institutions similaires qui existent déjà à Bruges, à Roulers et ailleurs.

Etaient avant quatre heures, la salle était archicomble. On remarquait au bureau : M. le chanoine Delbar, curé-doyen; M. Pochevin Valcke, MM. les conseillers communaux Barbe et Fonteyne et plusieurs notabilités de la ville.

L'industrie et le commerce locaux étaient largement représentés, mais l'élément travailleur dominait sensiblement.

Après que M. le docteur Buyse, l'ami dévoué des œuvres ouvrières, eût présenté à l'assemblée M. Arthur Verhaeghe, conseiller provincial de la Flandre Occidentale, celui-ci prit la parole et a entamé immédiatement l'objet de son discours : « De l'utilité des Gildes ».

Dans un langage à la fois simple et élevé, tour à tour humoristique et mordant, le sympathique orateur a montré les graves dangers que font courir au peuple, à la société entière, les théories socialistes.

Il a fait ressortir l'utilité, l'urgence même qu'il y a d'opposer aux efforts des apôtres du désordre, une propagande active et incessante en faveur des vrais principes sociaux basés sur le respect de Dieu et de la religion et sur l'amour au prochain.

Il a fait éclater aux yeux de tous la nécessité inéluctable de créer dans les centres de quelque importance des *Gildes* au sein desquelles, fraternisant ensemble, *l'homme du peuple et l'enfant de la bourgeoisie* apprendront les devoirs à remplir au point de vue du bien-être professionnel et de la pacification sociale.

Il nous est impossible de reproduire par le menu toutes *les bonnes et intéressantes choses dites par l'éminent leader* des antisocialistes gantois.

Mais l'enthousiasme qu'il a su provoquer témoigne éloquemment que la semence qu'il est venu répandre sur la terre meilloise produira des fruits abondants.

M. le docteur Buyse a levé ensuite la séance, après avoir remercié chaleureusement M. Verhaeghe et avoir donné rendez-vous aux assistants pour dimanche prochain, à l'effet de procéder à l'inscription des adhérents à la nouvelle gilde, lesquels s'annoncent d'ores et déjà extrêmement nombreux.

Que celle-ci prospère et fleurisse, pour le bonheur des bourgeois et des ouvriers de Menin et des environs !

Le Mystère d'Anvers, Gand, Louvain

Le second voyage de Mme Joniaux à Bruxelles

Mme Joniaux a été amenée à Bruxelles jeudi après-midi par le train à 4 h. 44.

Mme Joniaux portait un costume en deuil. Une voiture de place à conduit Mme Joniaux à la prison des Petites-Carmes. Mardi matin Mme Joniaux comparaîtra à nouveau devant la chambre des mises en accusation.

Exhumation des restes d'Alfred Ablay.

On télégraphie de Louvain, lundi matin, que le parquet a autorisé la nouvelle exhumation des restes d'Alfred Ablay demandée par les experts.

Une interview avec M. Joniaux

Quelques extraits d'une interview qu'un correspondants de l'*Indépendance* a eue avec M. Joniaux :

« Ma femme est innocente de tous les crimes qu'on lui reproche. Pouvez-vous admettre un instant, en effet, que Mme Joniaux, que tout le monde reconnaît, malgré ses crimes, pour une femme supérieurement intelligente, ait eu l'idée insensée d'aller la veille même de la mort de son frère Alfred acheter chez le pharmacien Van den Bosch la morphine qui devait servir à l'empoisonner? Remarquez qu'elle ne s'est pas même entourée de mystère chez le pharmacien.

Au contraire, au moment de l'achat, elle a dit à M. Van den Bosch : « Ne me reconnaissez-vous pas? Je suis Mme Joniaux, la sœur de Mlle Ablay, pour qui je viens acheter de la morphine. » Et on prétend maintenant que cette morphine a servi à empoisonner Alfred ?... Mais dans quel but cet empoisonnement? L'assurance, sans doute? Mais, l'assurance, ma femme ne devait pas en bénéficier.

... Le jour où Alfred est mort, il dînait chez nous. Il arriva rue des Nerviens avec une heure de retard. Ma *femme l'accompagnait. En le voyant entrer, je l'ai cru* ivre, tant il avait l'air excité. Ma fille Marguerite le remarqua comme moi et pendant le dîner elle n'adressa plusieurs fois des signes d'étonnement. Il était donc malade avant d'entrer chez moi.

... Mon oncle Jacques est mort d'apoplexie; c'était un viveur et il devait finir ainsi. Allez à Gand, et vous serez édifié sur son compte. Quant à Léonie Ablay, elle a été malade chez moi pendant un mois, au moment où l'influenza régnait à Anvers dans toute sa vigueur, et sa maladie s'est aggravée d'une fièvre typhoïde. Dites-moi, n'y a-t-il pas dans toute cette affaire une série de coïncidences atroces? Oui des coïncidences, mais de crime pas, je vous le jure, c'est impossible! »

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX
5, RUE DU CHATEAU, 5
Séances des 19 et 20 mai 1894

DÉSIGNATION DES CAISSES	VERSEMENTS nombre	VERSEMENTS nouv. livrets	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURS nombre	REMBOURS sommes
Roubaix.	Samedi..... 5	19	2.233 »	64	17.483 87
	Dimanche..... 198	20	21 017 »	72	23 631 80
Lannoy.....	17	3	4.476 »	13	5.381 »
Croix.....	5	1	710 »	1	703 38
Wattrelos.....	19	9	10 092 »	4	3 1 0 .
Ascq.....	3	3	1.274 »	4	1.469 03
TOTAUX.....	247	61	42 932 »	177	51 953 68

Les opérations du mois de mai sont suivies : A Roubaix : par MM. L. Mullier-Delattre et L. Ferrier, directeurs ; et MM. A. Lepoutre-Six et Victor Convreur, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. V. Leborgne. A Croix, par MM. A. Delesalle et E. Lepers. A Wattrelos, par MM. H. Delcroix et J. B. Delreux. A Ascq par MM. H. Dupire et J.-B. Thiefry.

Le Caissier, FAREMONT.

SAISON D'ÉTÉ
AUX
Fabriques Parisiennes
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
et Broderie à la main
à Remiremont (Vosges)
Immense assortiment de **Lingerie fine**, pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Choix considérable d'**articles** hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes, Douillettes, Pelisses cachemire** et **piqué, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers,** etc., etc.

RIDEAUX EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ DE
LINGE BRODÉ A LA MAIN
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET TAIES BRODÉS
Prix exceptionnel
DÉPÔT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
GRAND CHOIX D'ARTICLES
POUR
1re COMMUNION
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus*
NOMBREUSES OCCASIONS
Maison de Confiance
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix